



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 04 NOVEMBRE 2020**

Le mercredi 04 novembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 octobre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Charles LENOIR, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Jean Pierre MOURIER, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Céline DELPECH, Juan Carlos VEGAS, Pascal POYE.

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Elisabeth BIDEAUX à Christian LETEURTRE

Absent(s) non excusé(s):

Béatrice TASSERY

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Sophie LOQUIN est nommée secrétaire de séance.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – LES PAPILLONS BLANCS
76 - CM/20/118**

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'association les papillons blancs 76, d'un montant de 3 500 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ESSOR - CM/20/119

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'association ESSOR, d'un montant de 5 000 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 24 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 2

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU TRAIT, SECTION MUSIQUE - CM/20/120

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers du Trait, section musique, d'un montant de 2 100 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DU TRAIT - CM/20/121

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'association des Jardins Ouvriers du Trait, d'un montant de 10 500 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – GYMNASTIQUE LE TRAIT - CM/20/122

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'association gymnastique Le Trait, d'un montant de 2 000 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – LE TRAIT FITNESS -
CM/20/123**

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'association Le Trait Fitness, d'un montant de 750 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – SOCIETE DE CHASSE DU
TRAIT - CM/20/124**

A la majorité, le conseil municipal

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à la société de chasse du Trait, d'un montant de 350 €.

PRECISE que cette subvention sera imputée au budget 2020 de la vie associative au compte 6745 – subvention exceptionnelle.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 25 contre: 1 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

LOGEMENT COMMUNAL : REVISION DU PRIX DES LOYERS - CM/20/125

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE d'appliquer ces révisions de loyers à compter du 1^{er} janvier 2021.

CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

ACQUISITION DE DEFIBRILLATEURS - APPEL A PROJET DE LA FONDATION CNP ASSURANCES - CM/20/126

A l'unanimité, le conseil municipal

RAPPORTE la délibération CM/19/112 en date du 23 septembre 2019

AUTORISE Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projet lancé par la Fondation CNP Assurance en vue d'obtenir un financement pour l'acquisition de 3 défibrillateurs.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

DEMANDE DE SUBVENTION « AIDE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LES NOUVEAUX RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINERANTS » AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE MARITIME - CM/20/127

A l'unanimité, le conseil municipal

AUTORISE Monsieur le Maire à établir une demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations Familiales 76 concernant « l'acquisition d'un véhicule pour les nouveaux RAM itinérants ».

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération et de signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ) PORTE PAR LA METROPOLE - CM/20/128

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE DE POURSUIVRE l'octroi d'un soutien financier au dispositif FAJ de la Métropole.

DIT que la charge financière sera portée au budget Ville et plus précisément celui du Centre Social.

AUTORISE Monsieur le Maire à régler l'appel de cotisation pour l'année 2020, sur la base de la présente délibération, ainsi que les cotisations pour les années à venir.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**APPROBATION DU DISPOSITIF SOLIDARITE HABITANTS DU TRAIT ET
COMMERCES LOCAUX - CM/20/129**

A l'unanimité, le conseil municipal

DÉCIDE d'approuver les modalités du dispositif solidarité habitants du trait et commerces locaux

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires (partenariat, budgétaire...) pour permettre la mise en œuvre de ce dispositif.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**APPROBATION DE LA VENTE D'UN BROYEUR DE VEGETAUX ET ACCORD D'UN
DEDOMMAGEMENT A L'ACQUEREUR - CM/20/130**

A l'unanimité, le conseil municipal

APPROUVE la vente du broyeur de végétaux communal à Monsieur Cédric GATTI pour un montant de 6 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder un dédommagement d'un montant de 35,44 € à l'acquéreur et à signer tous les actes afférents à celui-ci.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

CANDIDATURE DE LA VILLE AU PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" - CM/20/131

A l'unanimité, le conseil municipal

AUTORISE Monsieur le Maire à porter la candidature de la Ville au programme « Petites Villes de Demain » et à signer, le cas échéant, tout document permettant d'accomplir cette démarche.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion ainsi que tout document se rapportant à cette convention dans le cas où la candidature de la Ville serait retenue.

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CONSERVATOIRE DU VAL DE SEINE - CM/20/132

A l'unanimité, le conseil municipal

PREND ACTE de la nouvelle dénomination du Syndicat Intercommunal du Conservatoire du Val de Seine à compter du 1^{er} septembre 2020.

APPROUVE les nouveaux statuts dudit syndicat, tels que susmentionnés.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 25 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 1

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - CM/20/133

A l'unanimité, le conseil municipal

DÉCIDE D'ADOPTER le règlement intérieur du conseil municipal proposé par Monsieur le Maire.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

SEMVIT: APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES - CM/20/134

A l'unanimité, le conseil municipal

DECIDE D'EMETTRE un avis favorable sur le rapport d'activités 2019 de la SEMVIT joint à la présente délibération.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

**PRESENTATION DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LA VILLE UN AN APRES LE
CONTROLE MENE PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE
NORMANDIE - CM/20/135**

A l'unanimité, le conseil municipal

PREND ACTE des actions entreprises par la Ville depuis un an suite au contrôle mené par la
CRC de NORMANDIE.

PREND ACTE de la communication dudit rapport.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 25 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
25	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 26

Fait au Trait, le 19 novembre 2020

**Patrick CALLAIS,
MAIRE**

